



N° /N/MINADER/CAB

Yaoundé, le

## **NOTE D'INFORMATION**

### **relative à la réforme opérée par le MINADER concernant la restructuration des Projets et Programmes opérationnels du MINADER à financement exclusif BIP depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017**

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural porte à la connaissance du public qu'un **Audit Organisationnel des Projets et Programmes opérationnels relevant de son Département ministériel** et bénéficiant des financements exclusifs du Budget d'Investissement Public avait été commandité en octobre 2016, dans l'optique de la recherche d'une amélioration des performances de ces Projets et Programmes, par rapport aux attentes respectives de l'Etat et des différents acteurs et intervenants dans les secteurs concernés.

1- Sur la base des recommandations du Groupe de travail qui avait été mis en place, à cette fin, une restructuration a été récemment réalisée, à travers la signature de deux décisions ministérielles n°00695 et 00696 en date du 1<sup>er</sup> juin 2017. Selon les termes de ces décisions :

- a) 15 Projets et Programmes opérationnels du MINADER sur les 28 audités ont été dissouts ;
- b) 11 nouveaux Projets opérationnels ont été créés ;
- c) 4 Programmes ont été reconduits dans leurs activités, moyennant un recadrage de leurs mandats spécifiques et un ajustement de leurs dénominations pour certains ;
- c) 6 Projets et Programmes ont été maintenus dans leurs mandats spécifiques.

La liste actualisée des Projets et Programmes opérationnels du MINADER, à financement exclusif BIP, figure en annexe de la présente note d'information. Ceux à financement FODECC ou à financements conjoints avec d'autres Ministères ou des Partenaires internationaux ne sont pas concernés par la restructuration opérée.

2- La configuration nouvelle comporte trois (03) innovations majeures :

La première innovation majeure, à relever dans cette démarche, est la création d'un Projet opérationnel chargé exclusivement de la production de la semence agricole, pour toutes les spéculations. Dénommé « Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité » (PAPMAV-Q), il vise à lever les deux principales contraintes du système semencier national actuel, à savoir :

- d'une part : l'organisation approximative du système semencier actuel, caractérisée par une insuffisance de collaboration et de coordination entre les différents acteurs (Recherche Agricole, MINADER et Structures privées), avec, pour conséquence, le chevauchement dans les rôles des différents acteurs de la filière semence ;

- d'autre part : l'absence de rigueur dans la maintenance des espèces et variétés en cours de commercialisation ; opération techniquement appelée sélection conservatrice.

La deuxième innovation majeure, qui mérite d'être signalée, est l'option prise pour un regroupement et un recentrage des activités des Projets opérationnels créés autour d'un objet principal, à savoir le développement et la valorisation des filières agricoles concernées. Tel est l'objet de huit (8) des onze nouveaux Projets créés.

La troisième innovation majeure réside, précisément, dans l'option de réactivation et de renforcement de l'encadrement de proximité des producteurs agricoles, par le MINADER, sur l'ensemble du territoire national, dans leurs sites d'activités respectifs. Cette approche est celle qui avait été retenue et appliquée dans les années 1990 à 2000, principalement à travers le Programme National de Vulgarisation de la Recherche Agricole (PNVRA), jusqu'à l'interruption des financements extérieurs correspondants. Tel est, désormais, l'objet principal du nouveau Projet opérationnel dénommé Projet National de Structuration, et d'Accompagnement des Producteurs et de Vulgarisation Agricole, en abrégé PRO-SAPVA.

3- Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural souligne que la démarche ainsi engagée depuis octobre 2016 vise le redressement du fonctionnement de l'ensemble des Projets et Programmes opérationnels du MINADER, à financement exclusif BIP. Elle est censée induire le relèvement des niveaux actuels des productions dans les différentes filières agricoles, l'amélioration des revenus des producteurs ainsi que de leurs conditions de vie, le renforcement de la sécurité alimentaire du Cameroun, l'approvisionnement des marchés de la Sous - Région Afrique centrale et au-delà de celle-ci, ainsi que le relèvement de la contribution du secteur agricole à l'accélération de la croissance économique nationale.

4- Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural indique, enfin et à ce sujet, que des instructions formelles ont été données aux différentes équipes commises aux activités de préparation du budget du MINADER, pour l'exercice 2018, de s'assurer de l'effectivité de la prise en compte, dès janvier 2018, de la nouvelle configuration des Projets et Programmes opérationnels dans le Budget Programme de notre Département Ministériel, dans le cadre, d'une part de l'actualisation du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sur la période 2018 - 2020, et, d'autre part du calendrier de préparation du budget annuel de l'Etat pour 2018.

La nouvelle configuration des Projets opérationnels du MINADER sera présentée au cours des assises respectives des Conférences Elargies de Programmation et des Pré-Conférences Budgétaires ainsi que du Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP), qui seront organisées sous la Haute Egide de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, au cours des prochaines semaines, au titre de la préparation dudit prochain exercice budgétaire 2018.

5- Une Commission ad hoc a été instituée pour formuler des propositions de redéploiement des personnels et de dévolution des éléments du patrimoine des Projets et Programmes existants à date et concernés par la restructuration qui vient d'être opérée. Les modalités de fonctionnement et de déroulement des activités des structures opérationnelles actuelles du MINADER, y compris les documents contractuels signés par leurs Coordonnateurs respectifs, demeurent valables, pour une période transitoire allant jusqu'au 31 décembre 2017./-

**Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural**

**Henri EYEBE AYISSI**